

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

« VIVRE LES PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE »

A l'occasion de la COP21, un message fort et positif, porté par la société civile, pour illustrer, représenter et rêver l'apport des démarches paysagères à la transition énergétique

Exposition conçue et organisée par l'association *Collectif Paysages de l'après-pétrole* qui rassemble une trentaine de praticiens de l'espace et d'experts du paysage - architectes, urbanistes, paysagistes, agronomes, ingénieurs, naturalistes, sociologues, élus et philosophes. Exposition organisée avec le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme. Des démarches sont en cours pour solliciter le haut-patronage du Ministère de l'Environnement.

CONTEXTE : Une période particulièrement favorable pour présenter les liens entre les paysages et la transition énergétique

- la présidence par la France de la conférence Climat Paris 2015
- la politique ministérielle en faveur du paysage : relance des plans de paysages, recensement des 1000 paysages en actions, Appel à candidature pour le Grand Prix national du Paysage 2015, adoption par l'Assemblée nationale de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

PUBLICS VISÉS : les acteurs des territoires en transition

- Élus locaux et agents territoriaux
- Acteurs socio-économiques des territoires (agriculteur, forestiers, industriels..)
- Citoyen(ne)s impliqué(e)s dans les projets environnementaux
- Professionnels de l'aménagement de l'espace (paysagistes, urbanistes, architectes, agronomes)
- Enseignants et étudiants
- Agents des services centraux et déconcentrés de l'Etat

DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL DE L'EXPOSITION

→ UNE INAUGURATION LORS DE LA COP 21 du 30 novembre au 15 décembre 2015

Deux sites sont pressentis pour accueillir l'exposition, sur chaque site une intervention du collectif PAP est prévue :
- le « Global Landscape Forum » organisé au Palais des Congrès de Maillot par le Centre International de recherche sur la forêt « CIFOR »
- la place de la République avec la « Coalition Climat 21 », plateforme des ONG et OSC mobilisées pour la COP21

→ QUI SE PROLONGERA PAR UNE EXPOSITION ITINÉRANTE EN 2016-2017

Cette exposition se veut itinérante, évolutive et pérenne. Au-delà de la COP21, l'exposition sera accueillie tour à tour au sein des écoles nationales d'architectures, de paysage et d'agronomie rassemblées au sein du réseau ERPS (Espace Rural et Projet Spatial). Dans chacun des lieux, l'exposition s'enrichira de nouveaux panneaux présentant des initiatives locales et fera l'objet de conférences et de débats.

CONTENU DE L'EXPOSITION :

Représenter les paysages de l'après pétrole : des paysages « déjà là »

Présentation de solutions paysagères mises en œuvre par des territoires en transition dans différents contextes territoriaux. Ces exemples seront choisis pour avoir su mettre en valeur les caractéristiques humaines et naturelles de leur territoire avec le triple objectif d'économiser les énergies et matériaux issus de ressources fossiles, de valoriser les ressources locales et d'améliorer la mobilisation et le bien-être des populations.

Présenter des démarches paysagères au service de la transition des territoires

Les démarches paysagères permettent de penser collectivement l'aménagement du territoire dans ses différentes fonctionnalités avec l'objectif de limiter l'usage du CO² et d'améliorer le cadre de vie et la participation des habitants. Elles utilisent un certain nombre d'outils de connaissance des territoires et de mise en projet qui méritent d'être popularisés et appropriés par tous : visites de terrains, méthode des regards et savoirs croisés, discussions à partir d'outils graphiques tels que coupes, bloc diagramme, maquettes, croquis, animation collective ...

Mobiliser les citoyens et donner des outils pour penser les territoires de demain

- Présentation de la dynamique et des principes fondamentaux du collectif Paysages de l'après-pétrole
- Présentation des outils et méthodes du collectif Paysages de l'après-pétrole : importance donnée à la prospective à travers le recours à des scénarios fondés sur des approches ingénieriales (collaboration avec le scénario Afterres 2050) et des approches sensibles en lien avec l'enseignement (valorisation des travaux exploratoires d'étudiants dans le cadre d'ateliers territoriaux : Ambert, Cergy, APR de l'ENSP, etc).

TRAME DÉTAILLÉE DES PANNEAUX DE L'EXPOSITION

1) Définition et contexte des Paysages de l'Après-pétrole :

- un panneau montrant **quelques photos du paysage « du pétrole »** (une autoroute, une zone d'activités, un lotissement surplombé d'un grand ensemble, une plaine agro-industrielle et/ou une vallée « fermée » ...)
- des panneaux présentant les principes fondateurs du Manifeste Paysages de l'après-pétrole

2) Présentation de « **solutions paysagères** » à l'échelle de territoires

- quatre panneaux illustrant en quoi des approches paysagères ont été facilitatrices et ont apporté des solutions réalistes pour la mise en œuvre de la transition à l'échelle de quatre territoires

3) Présentation de **motifs de « paysages de l'après-pétrole »**

Présentation de motifs paysagers à la fois explicitement localisés et illustratifs des trois thématiques prioritaires de la transition (développement urbain / énergie / agroécologie), en insistant sur l'adaptation de ces motifs aux spécificités des lieux et à l'amélioration des relations entre les habitants :

- un panneau sur les requalifications d'espaces publics urbains en y réduisant la place des moyens de transports émetteurs de carbone : les **Quais de Bordeaux** ou les boulevards des maréchaux sud à Paris.
- un panneau sur l'**agriculture urbaine** : circuits courts, nature en ville régulatrice du climat,
- un panneau sur une « **frange urbaine** » décrivant les économies de transport individuel (arrivée d'un tram ou d'une piste cyclable), et les bâtiments passifs (en évitant les écoquartiers « mode ») et l'interface avec l'agriculture ou la forêt (exemple pressenti : le « **triangle vert** » dans l'**Essonne**)
- un panneau sur une **centrale villageoise photovoltaïque** de Rhône-Alpes, extraite de la brochure éditée par la Région, l'URCAUE et les PNR.
- un panneau sur **des éoliennes surlignant une structure paysagère** ou un élément de paysage, ou signalant ces derniers (ex, dans la Beauce, alignées sur l'autoroute A10 sur une dizaine de km...) ou/et une démarche d'une mobilisation citoyenne qui a choisi d'installer des éoliennes.
- Un panneau sur la contribution de l'**agroforesterie** et des politiques de **replantations de haies** à la mise en œuvre de l'agroécologie.
- un panneau sur la mise en place d'une **navette en place du véhicule individuel dans un Grand Site**, ou bien illustrant la démarche du RGSF sur les visites non carbonées de leur réseau www.escapadenature-sansvoiture.fr

4) Présentation des outils et méthodes des démarches paysagères

- un panneau sur les méthodes de diagnostic paysager partagé : visite collective, méthode des regards et des savoirs croisés, enquêtes, usage d'outils graphiques pour faire discuter les habitants
- un panneau sur la vie sociale dans ces paysages : échange, partage, associations, écoles, intergénérationnel transformant nos valeurs dans la tête et conduisant à une diminution du CO²
- deux panneaux présentant le croisement entre des démarches prospectives et des démarches paysagères : l'illustration d'un scénario agronomique rêvé « imaginer la Campagne d'Afterres 2050 » et la présentation de travaux exploratoires étudiants conduits de le cadre d'atelier territoriaux.